Sous chaque diapo, les commentaires devraient vous permettre de comprendre la présentation presque aussi bien que si vous y aviez été ;-)

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Ce soir

- Une rapide présentation du projet : 10 minutes
- Votre place dans alvéoles : le fonctionnement coopératif (45 minutes)
  - Qu'est-ce qu'une SCIC ?
  - Qui peut être sociétaire ?
  - Comment fonctionne-t-elle (parts sociales, financement, voix, collèges, etc.) ?
- L'actualité et le calendrier : 5 minutes
  - Chantiers participatifs
  - Apéros au jardin
  - L'ouverture

Notez le timing… et nous avons fini en avance !

Popote= restauration avec service au bar, « à la marmite »

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Notre ambition

- **Ouvrir et remplir de vie** les espaces du bâtiment du Relais des Skieurs **au fil des saisons**
- En faire un lieu de **développement** des dynamiques **territoriales** et de ses **habitants**, via le **partage** et les **échanges**
- En mettant **en pratique** un développement durable, innovant, éthique, solidaire et bienveillant

Enjeu : ouvrir toute l'année, et pour longtemps, en étant utile au territoire (équipement public)

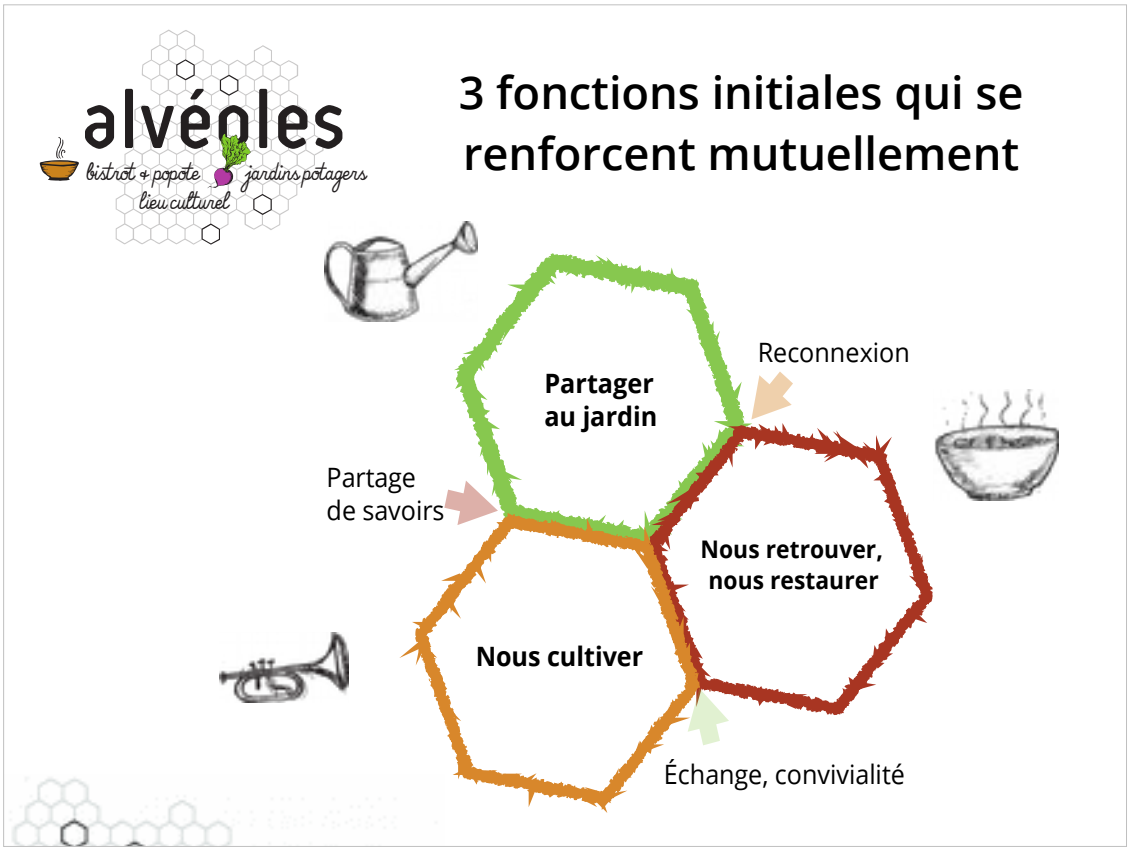

Objectifs :

- Proposer une offre nouvelle et cohérente
- Générer du passage et de l’activité
- Faire travailler 3 personnes à temps plein
- Remplir les saisons creuses et ne pas avoir besoin de saisonniers
- Chaque activité doit contribuer au résultat global, que ce soit en directement en chiffre d’affaires ou en fréquentation/attractivité

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Se restaurer, se retrouver

- Un **bistrot/restau en mode cantine**, avec une formule à composer par jour :
  - Une entrée, une portion de légumes, une portion de céréales, une portion de viande, un dessert, changeant chaque jour et de saison
  - Service au comptoir et à la marmite, convivial et optimisé
- Une cuisine **simple, saine et gourmande, locale et bio**
- Pour **tout le monde**, tout au long de l'année, en privilégiant la **qualité de l'accueil** à la quantité
- Une salle plus **chaleureuse** et **ensoleillée**, **modulable** de 45 à 74 places assises + un espace hors sac de 40 places assises

Objectifs :

- Simplifier et optimiser pour ne rien sacrifier sur la qualité
- Travail en cours sur l'approvisionnement, les producteurs nous réservent un bon accueil !
- Maintenir la capacité d'accueil, mais rendre l'espace modulable pour ne pas chauffer 200m² pour 10 couverts à la basse saison

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Se cultiver

- Des événements **accessibles**, **ponctuels** ou **réguliers**
  - conférences, tables rondes, expositions, concerts, spectacles, lectures, projections, activités artistiques ou ludiques, soirées à thème….
- Un lieu de **création** et d'**expérimentation** (stages, résidences)
- Un espace **bibliothèque** et un **espace de jeux** pour tous les âges

- C'est une des vocations historiques du lieu (salle polyvalente).
- Développer notre capacité d'accueil et inciter les usagers à proposer ou à organiser ce qu'ils veulent voir/faire à La Pesse
- Discussion en cours avec le Comité des Fêtes sur l'avenir de la bibliothèque associative / point lecture de la médiathèque intercommunale

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Partager au jardin

- Nous **reconnecter** à notre **alimentation**
  - **Mettre en réseau** les **jardiniers locaux**
    - échanges de semences, apéros-dégustations-visites, partage d'outils et de connaissances, groupements d'achats, transformation collective
  - Développer un **jardin partagé et animé**, avec des formations
  - Créer un **jardin expérimental, productif et pédagogique**
    - partager notre démarche de la graine à l'assiette
    - **techniques anciennes ou innovantes adaptées** à notre altitude

- Remplir la saison creuse et pouvoir développer des animations ou ateliers…
- À long terme, produire sur place une partie des ingrédients valorisés en cuisine
- Outil d'expérimentation et de transmission
- Plusieurs options pour des terrains proches du village (pour inciter à la promenade avant ou après un bon repas !)

Le projet est né du travail collectif du groupe, on veut qu’il reste dans cette logique, d’où la forme coopérative.

alvéoles
bistrot + popote
jardins potagers
lieu culturel

L'intérêt collectif

- C'est une **activité économique** à part entière, qui sort du cadre associatif ou communal
- Ce projet dépasse celui d'un bar-restaurant : mettre cet **équipement au service du territoire et de ses habitants**
- **Décisions partagées** entre usagers, travailleurs associés/coopérateurs, commune, associations, activités économiques

L'intérêt collectif, c'est ce qu'on construit en mettant d'accord les différents types d'acteurs et toutes les bonnes volontés !

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Qu’est-ce qu’une SCIC ?

- Une société **coopérative d’intérêt collectif** est une société privée (forme SARL, **SAS** ou SA), mais :
  - Le **pouvoir de décision des sociétaires** ne dépend pas de combien de parts sociales ils possèdent (principe : 1 personne = 1 voix)
  - Elle est **à but « peu lucratif »** car au moins 57,5 % du résultat est mis en **réserves impartageables**

Une activité économique, avec un objectif de rentabilité de long terme, mais pas une recherche exclusive du profit !

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Comment devenir sociétaire ?

- Les **personnes physiques ou morales** deviennent **sociétaires** en achetant une ou des **parts sociales**
  - Le capital est variable pour faciliter les entrées et sorties
- La **valeur de la part sociale** est définie par les statuts
  - Une valeur de 30€ fait pour l'instant consensus
  - Elle est fixe (on ne revend pas ses parts avec une plus-value)
- Un **bulletin de souscription** en double exemplaire et un chèque ou un virement

Les statuts ne sont pas encore arrêtés, et nous allons continuer à réfléchir ensemble, notamment sur le montant de la part.

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Les intérêts

- **Vous permettez et participez** à ce projet !
- **Si le résultat financier est positif, des dividendes peuvent être versés** (si l'Assemblée générale décide d'y affecter le résultat non mis en réserve), sans excéder le taux moyen de rentabilité des obligations privées majoré de 2 points (pour 2017= 3%)
- Si vous apportez + de 5 % du capital, **possibilité de participation en compte courant d'associé** (rémunéré en intérêts et non en dividendes)

Si vous cherchez le placement financier du siècle, vous serez déçu… Dans ce projet, l'argent est un moyen. Ce qui n'exclut pas que votre investissement soit rémunéré, si l'AG (vous) le décide.

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Les risques

- Votre responsabilité est **limitée à votre apport** : dans le pire des cas, vous perdez la valeur de vos parts, pas plus !
- Pour ne plus être sociétaire :
  - **démission** à demander 3 mois avant l'AG ordinaire
  - **remboursement des parts** selon un échéancier prévu par les statuts (5 ans max à compter de la demande) pour éviter de fragiliser la coopérative
- **N'investissez pas une somme dont vous pouvez avoir besoin rapidement !**

Nous rappelons qu'il s'agit d'un investissement en capital dans une société... Nous ferons tout pour éviter des pertes, mais le capital n'est pas garanti, tout investissement comporte une part de risque. Si vous avez besoin de garantie/d'argent disponible, n'investissez pas une somme trop conséquente !

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Investir pour ses proches

- Possibilité de **souscrire des parts pour des enfants mineurs** (ils deviendront sociétaires à leur majorité, leur représentant légal vote à leur place d'ici là)
- En cas de décès, la **qualité de sociétaire est perdue**, la SCIC doit verser la valeur des parts à la succession

Questions de transmission… Une part de coopérative, un cadeau original et porteur de sens!

Financement de la coopérative

- Location-gérance à la commune (murs et fond de commerce) → peu d'investissement
- Budget prévisionnel :
  - 7 500 € d'investissement (financé par capital social)
  - 12 000 € de fond de roulement (financé par comptes courants d'associés)
  - Dès l'année 2, les réserves impartageables viennent réduire le besoin de comptes courants d'associés

Pour référence, le chiffre d'affaires prévisionnel de la première année est 124 000€, avec des hypothèses jugées prudentes par les organismes accompagnateurs.

L'estimation du fonds de roulement reste à affiner, notamment par rapport aux charges (une livraison de gaz = 6000€). En vitesse de croisière, nous avons un besoin de fond de roulement de l'ordre de 2400€, 12 000€ de comptes courants d'associés sécuriseraient donc largement le fonctionnement et la trésorerie.

Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt bancaire et nous ne comptons pas dans ce prévisionnel d'éventuelles subventions.

Une coopérative d’intérêt collectif

- doit regrouper différents sociétaires :
  - des **salariés** de la Scic (ou en l'absence de salariés les producteurs du bien ou du service vendu par la Scic)
  - des **bénéficiaires** (clients, fournisseurs, habitants, etc.)
  - **toute autre personne** physique ou morale : bénévoles, collectivités, associations, etc.

C’est la loi, au moins 3 types de sociétaires

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Le bénévolat en SCIC

- Le bénévolat est autorisé en SCIC, contrairement à toutes les autres sociétés
- Règles :
  - Aucune rémunération (en espèce ou en nature)
  - Aucune subordination juridique
- Nous ne voulons pas dépendre de vos coups de mains pour fonctionner, mais ils seront appréciés…

C’est une particularité qui intéresse plusieurs membres du groupe de travail… On fera en sorte que ces coups de mains soient gratifiants, à défaut d’être gratifiés !

alvéoles
bistrot + popote jardins potagers
lieu culturel

Qui décide de quoi?

- Les statuts prévoient un·e Président·e élu·e pour 2 ans par une Assemblée générale réunissant tous les sociétaires.
  - L'AG doit aussi approuver les comptes annuels et l'utilisation des résultats, les orientations générales de l'activité, la modification de la coopérative, les conventions réglementées…
- Un Conseil coopératif est aussi élu par l'AG
  - Il suit le sociétariat, assiste et contrôle le Président, nomme un ou des Directeurs généraux qui peuvent avoir le même pouvoir que le Président, prépare un règlement intérieur…
- Des Groupes de travail (créés par le Conseil coopératif) peuvent aussi y être représentés

Quelques points de repères sur les modes de décisions prévus par les statuts. Là encore, on a la main pour adapter une grande partie de ce fonctionnement au projet et à son contexte… Le groupe de travail rentrera dans les détails !

alvéoles
bistrot + popote
jardins potagers
lieu culturel

Les statuts

- Un modèle à adapter/enrichir…
- Un groupe de travail juridique jeudi 12 juillet à 19h30 pour celles et ceux qui veulent y travailler

Notez la date !

Au menu des statuts

- Titre I : Forme – Dénomination – Durée – Objet – Siège Social
  - Article 1. Forme
  - Article 2. Dénomination
  - Article 3. Durée
  - Article 4. Objet social
  - Article 5. Siège social
- Titre II Apport et capital social – variabilité du capital
  - Article 6. Apports et capital social initial
  - Article 7. Variabilité du capital
  - Article 8. Capital minimum
  - Article 9. Parts sociales
  - Article 10. Nouvelles souscriptions
  - Article 11. Annulation des parts

Le sommaire… Êtes-vous curieux de voir ce qu’il y a dans les articles ?

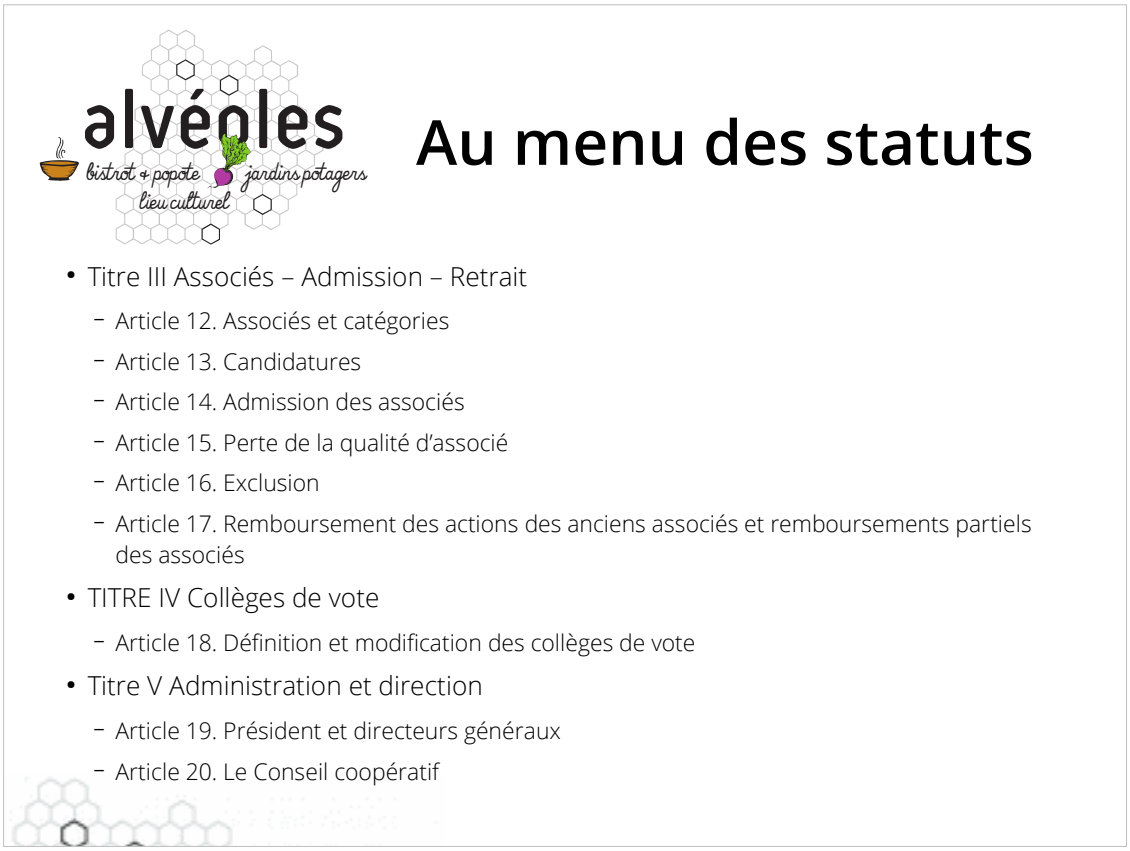

Là, on rentre au cœur du fonctionnement de la coopérative

Au menu des statuts

- Titre VI Assemblées Générales
  - Article 21. Nature des assemblées
  - Article 22. Dispositions communes et générales
  - Article 23. Assemblée générale ordinaire
  - Article 24. Assemblée générale extraordinaire
- Titre VII Commissaires aux Comptes – Révision coopérative
  - Article 25. Commissaires aux comptes
  - Article 26. Révision coopérative
-

En terminant par ses organes d’orientation et de contrôle...

Là, c'est beaucoup plus traditionnel, on retrouve la plupart de ces articles dans toutes les formes de société

Des « collèges » pour mieux représenter les sociétaires

- Possibilité de définir des « collèges » pour pondérer les voix en AG, par exemple :
  - si certains types de sociétaires représentent beaucoup de personnes physiques (exemple associations ou collectivités)
  - si certains types de sociétaires sont beaucoup plus impliqués que d'autres (travailleurs vs. Usagers)
- Objectif : défendre le projet et l'intérêt collectif

Le principe, c'est 1 personne = 1 voix.

Mais si une personne représente 350 habitants (commune par exemple) ou 150 adhérents (association), ou encore qu'elle y passe le plus clair de son temps (travailleur) on peut estimer qu'elle devrait avoir un peu plus de poids qu'un individu sociétaire en son nom propre qui vient occasionnellement.

Le but reste de représenter tous les intérêts et de défendre l'intérêt collectif

Règles sur les collèges

- Chaque sociétaire est rattaché à un collège, le collège ne sert qu'à décompter les votes.
- Il faut au minimum 3 collèges. Si un collège n'a pas encore ou n'a plus de membres, son pourcentage de voix est réparti entre les autres collèges.
- La pondération doit être entre 10 % et 50 % des voix par collège.

Là, c'est la loi…

Le collège, c'est juste une façon de compter les votes à l'AG, rien d'autre !

Collèges envisagés

- Personnes physiques / Usagers (habitants, citoyens)
- Travailleurs (gérants, salariés)
- Associations
- Acteurs économiques (hébergeurs, entreprises, fournisseurs…)
- Collectivités

Alvéoles intéresse déjà beaucoup de monde… Notre envie est que chacun y trouve une place pour enrichir le projet et son évolution.

Pondération envisagée

Collèges :	Pondération
Personnes physiques / Usagers (habitants, citoyens)	34%
Travailleurs (gérants, salariés)	30%
Associations	12%
Acteurs économiques (hébergeurs, entreprises, fournisseurs…)	12%
Collectivités	12%
Total	100%

C’est une première base de travail, là encore tout reste discutable, tant que les statuts ne sont pas signés par les membres fondateurs !

Hypothèses nombre de sociétaires

Collèges :	Pondération	Nombre de sociétaires
Personnes physiques / Usagers (habitants, citoyens)	34%	46
Travailleurs (gérants, salariés)	30%	3
Associations	12%	3
Acteurs économiques (hébergeurs, entreprises, fournisseurs…)	12%	7
Collectivités	12%	1
Total	100%	60

Pour comprendre cette pondération, il faut voir que certains collèges auront beaucoup plus de membres que d’autres…

Ces chiffres sont bien sûr encore hypothétiques !

Exemple de vote : « faut-il baisser la qualité des produits pour faire plus de marge? »

Nom du collège	Droits de vote	Nombre de sociétaires	Nombre de voix pour	% de vote pour	Nombre de voix contre
Personnes physiques / Usagers	34%	46	35	76,09 %	11
Travailleurs	30%	3	1	33,33 %	2
Associations	12%	3	2	66,67 %	1
Acteurs économiques	12%	7	2	28,57 %	5
Collectivités	12%	1	0	0,00 %	1
Total	100%	60	**40**	**66,67 %**	**20**
Total pondéré par collèges				**47,30 %**	

Quand tout va bien, tout le monde oublie les statuts… mais en cas de crise, ils sont déterminants.

On prend donc 2 exemples de situations où le projet est menacé, et l’intéressant est de voir si la pondération qui a été choisie permet de continuer à mener le projet.

Dans ce cas, si on avait appliqué 1 personne = 1 voix, le résultat aurait été « oui »...

Exemple de vote : « faut-il doubler les rémunérations plutôt que d'investir sur d'autres activités ? »

Nom du collège	Droits de vote	Nombre de sociétaires	Nombre de voix pour	% de vote pour	Nombre de voix contre
Personnes physiques / Usagers	34%	46	8	17,39 %	38
Travailleurs	30%	3	3	100,00 %	0
Associations	12%	3	1	33,33 %	2
Acteurs économiques	12%	7	6	85,71 %	1
Collectivités	12%	1	0	0,00 %	1
Total	100%	60	**18**	**30,00 %**	**42**
Total pondéré par collèges				**50,20 %**	

Encore un exemple de crise : les travailleurs pensent à leur rémunération plus qu'à l'intérêt général.

Notez que pour arriver à 50,20 %, ils ont du convaincre 8 personnes, 2 associations et 6 acteurs économiques de voter pour leur augmentation ! Si un seul de ces votants avait changé d'avis, on repasse sous le seuil de la majorité.

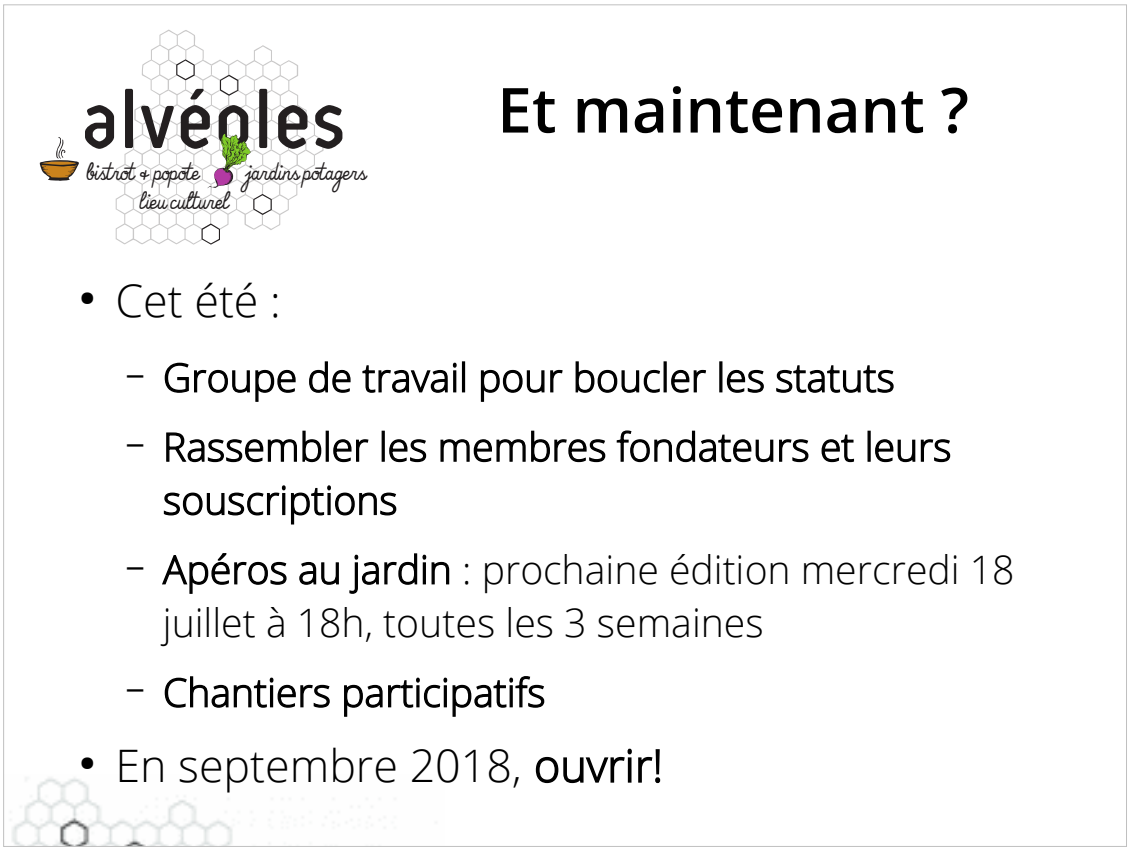

L'été sera chargé, mais on y croit !

Il faudra aller vite et vous allez entendre parler d'alvéoles à plusieurs reprises.

Des bulletins de pré-souscription ont été distribués, ils permettent d'identifier les sociétaires qui voudront s'impliquer dès la signature des statuts !

Mais on maintient aussi notre programme d'apéros au jardin, et on aura l'occasion de se retrouver sur le chantier quand on sera lassés de parler juridique et économique !

alvéoles
bistrot + popote
jardins potagers
lieu culturel

On reste à votre écoute

coop@alveoles.org

Elsa Prost : 06.87.93.15.79

Julien Carnot : 06.01.82.12.34

Si vous avez des idées, des questions, des envies, faites nous signe !

Merci à toutes et tous pour votre soutien et votre enthousiasme!